

Bulletin mensuel

LA SÉGUINIÈRE

Magazine d'informations municipales - Mai 2026 n°229



BUDGET 2026

l'investissement maintenu

**Une Agence
Postale en mairie**

Page 6

**37^{ème} Grand Prix
Cycliste**

Page 12

**Une 3^{ème} Run Color
familiale**

Page 14





Servir La Séguinière et le territoire

Le jeudi 23 avril dernier, j'ai eu l'honneur d'être élu par le conseil communautaire de Cholet Agglomération 1er vice-président de cette structure intercommunale à laquelle appartient notre commune.

Bien évidemment, ma candidature à ce poste a fait l'objet de nombreux échanges préalables avec les nouveaux élus de la ville de Cholet, Isabelle Leroy, Maire, et Jean-Paul Brégeon, 1er adjoint et aujourd'hui président de Cholet Agglomération. Ce dernier, déclaré candidat à la présidence lors des élections de la ville centre, m'a contacté dans les jours qui ont suivi son élection afin d'évoquer ensemble la future gouvernance de cette importante collectivité territoriale, forte de plus de 108 000 habitants et de ses 26 communes.

Comme je l'ai précisé à mes conseillers municipaux lors de la séance du 27 avril, ce n'était pas mon ambition initiale. Je souhaitais m'investir prioritairement dans les finances, en briguant éventuellement une vice-présidence, tout en poursuivant le travail mené ces six dernières années au sein de Cholet Sports Loisirs (Glisséo, La Meilleraie, le Golf de Cholet...). Le poste qui m'a été proposé est d'une toute autre dimension. Il nécessitera un investissement bien plus important. Après réflexion, il m'a toutefois semblé difficile de refuser : c'est une marque de confiance de Jean-Paul Brégeon et une réelle opportunité pour les communes rurales de disposer d'un relais privilégié, afin que toutes les sensibilités et toutes les communes, quelle que soit leur taille, soient pleinement prises en compte.

D'ailleurs, on peut souligner que la nouvelle gouvernance de l'Agglomération choletaise fait une large place à la ruralité, puisque 10 vice-présidences sur 14 sont confiées à des maires de communes rurales.

Cholet Agglomération exerce une influence importante sur les communes qui la composent. Elle constitue un atout administratif majeur : les services structurés de la ville de Cholet sont mis à disposition de communes plus modestes dans des domaines essentiels du quotidien (collecte et traitement des déchets ménagers, gestion de l'eau, plan local d'urbanisme, mobilités et déplacements, développement économique...).

Je tiens toutefois à vous rassurer : je resterai avant tout maire de La Séguinière. C'est le mandat pour lequel vous m'avez élu et, avec toute l'équipe municipale, nous continuerons à mettre en œuvre le programme qui vous a été présenté. Notre commune a la chance d'être dynamique et indépendante, avec de nombreux projets à venir.

Vous pourrez en découvrir les contours à travers la présentation du résultat financier de l'exercice 2025 et des prévisions 2026. Pour porter ces investissements, il est essentiel de conserver notre capacité financière, qui fait notre force : un endettement inexistant, des charges de fonctionnement maîtrisées et une gestion rigoureuse. Mais cette solidité repose aussi sur le maintien de nos recettes.

C'est précisément sur ce point que nous devons rester vigilants. L'État, dans sa recherche d'économies pour réduire son déficit public, diminue les dotations versées aux collectivités locales. En 2026, la commune sera ainsi amputée de 88 337 euros de recettes. Une compensation liée à des allègements d'impôts locaux est supprimée (-55 500 €) et la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est une nouvelle fois réduite (-32 837 €). Cette dernière baisse devenue habituelle, de l'ordre de 7 % en 2026, suscite un réel sentiment d'injustice lorsque, dans des territoires voisins comme Mauges Communauté, certaines communes nouvelles voient leur DGF augmenter fortement, jusqu'à +16,5 % ou +19,4 %.

Cette situation s'explique notamment par le fait que l'enveloppe globale des dotations de l'État aux collectivités est "normée" (environ 27 milliards d'euros par an) : lorsqu'elle augmente pour certaines collectivités, elle doit mécaniquement être réduite pour d'autres.

L'écart, déjà très important, continue ainsi de se creuser : en moyenne 325 € par habitant pour les communes nouvelles contre 85 € pour des communes rurales de Choletais. Notre recours contre cette situation n'a, à ce jour, toujours pas été instruit par le Tribunal administratif. Je n'entends pas abandonner, car cette différence de traitement a des conséquences directes pour nos habitants : lorsque les dotations baissent, les communes n'ont souvent d'autre choix que d'ajuster la fiscalité.

Cette année ne fait malheureusement pas exception. Le conseil municipal a décidé une hausse de 2,5 % des taux de taxe foncière. La recette supplémentaire attendue (69 000 €), ne compensera pas totalement la perte enregistrée. Pour les foyers en moyenne cela représente une augmentation d'environ 25 € par an. Une décision mesurée, mais nécessaire pour préserver notre capacité d'action.

Soyez assurés de notre détermination à poursuivre, malgré les contraintes, une politique au service de tous les habitants. Notre force, c'est la proximité, et nous y restons profondément attachés.

Guy BARRÉ
Maire de La Séguinière

Etat civil

Naissances

26/03	Isaure POPINEAU
15/04	Jade DROUET
22/04	Jeanne ARCADE BRUNET

Mariages

04/04	Annie TRICOIRE et Olivier RICOU
11/04	Fanny LJUBICIC et Soilihi MONDOHA
02/05	Amélie LEROUX et Guillaume DOUSSET
02/05	Aurélie BOUREAU et Maxime LHERMITTE

Décès

08/04	Joseph GOURAUD
18/04	Jeanne AUGER
18/04	Jeanine CHAUVIRÉ
26/04	Thérèse GALÉOTA

Autres infos

En couverture :
Piste cyclable
Route du Joli Bois
Mercredi 22 avril 2026

Edition n°229 mise en ligne sur le site internet www.mairie-laseguiniere.fr le jeudi 7 mai 2026

**Bulletin municipal
de la commune de La Séguinière
N°ISSN : 2802-9046**



Tirage à 1 900 exemplaires
Directeur de la publication : Guy BARRÉ
Directeur de la communication : Philippe UZUREAU
Crédit photos : Mairie de La Séguinière
Maquette & impression : Services municipaux
Copieur Xerox Color C60
Imprimé sur du papier 100% recyclé DCP Green



Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Commune de La Séguinière
Avenue Abbé Chauveau
49280 La Séguinière
Tel. 02 41 56 90 53
Mail accueil@mairie-laseguiniere.fr

Chasse aux œufs

Dimanche 5 avril

Sous un beau soleil printanier, la traditionnelle chasse aux œufs organisée par le Comité des Fêtes a, une nouvelle fois, rencontré un franc succès pour sa 4^e édition. Pas moins de 84 enfants se sont lancés avec enthousiasme à la recherche des 1 000 œufs factices dissimulés autour du Moulin de la Cour. Après l'effort, le réconfort : chacun a pu échanger sa récolte contre un sachet d'œufs en chocolat, pour le plus grand plaisir des gourmands. L'événement s'est clôturé dans la bonne humeur avec un tirage au sort permettant à un heureux participant de repartir avec un magnifique œuf garni.



Carnaval des petits

Mardi 28 avril

Comme chaque année à cette période, l'association Les Mini-Pouces a organisé son traditionnel carnaval des enfants, ce mardi 28 avril, dans le bourg de La Séguinière.

Sous un beau soleil printanier, une quarantaine d'enfants, âgés de 2 mois et demi à 3 ans, accompagnés de leurs assistantes maternelles et de quelques parents, ont défilé joyeusement dans les rues du centre-bourg. Déguisés pour l'occasion, petits et grands ont parcouru un circuit de quelques centaines de mètres, offrant un joli moment de convivialité et de sourires aux habitants rencontrés sur leur passage.

L'association Les Mini-Pouces rassemble cette année dix-sept assistantes maternelles ainsi que deux mamans. Elle a pour objectif de favoriser l'éveil et la socialisation des jeunes enfants en dehors du cadre familial, mais aussi de valoriser le métier d'assistante maternelle en tant que véritable professionnelle de la petite enfance. Elle permet également de créer du lien entre professionnelles, d'échanger sur les pratiques et de proposer régulièrement des ateliers et activités aux enfants accueillis.

Plus largement, ces temps collectifs contribuent à préparer les enfants à la vie en groupe et à enrichir leurs premières expériences de socialisation.

Toute personne intéressée par les activités de l'association ou souhaitant obtenir des informations peut contacter Les Mini-Pouces à l'adresse suivante : lesminispouces49280@gmail.com



Informations Municipales et Intercommunales

MARCHÉ DU MERCREDI

Planning de présence des commerçants

Spécialités / Mois	Mai	Juin
Fruits et légumes (Richou)	13, 20, 27	3, 10, 17, 24
Fromager (Beillevaire)	13, 20, 27	3, 10, 17, 24
Cuisine asiatique (Kim Ngan)	13, 20, 27	3, 10, 17, 24
Poissonnier (La Balade d'Antho)	13, 20, 27	3, 10, 17, 24
Crêpes – Galettes (Mimi La Rozelle)	13, 20, 27	3, 10, 17, 24
Association Amitié Sandogo	27	24
Pommes (GAEC Augereau)	13, 27	10, 24

Un nouveau commerçant a rejoint le marché depuis le début du mois de mars : Monsieur Jean-François Foucault, avec son enseigne « Mimi la Rozelle ». Installé dans une ancienne caravane rouge et blanche aménagée, il propose de savoureuses crêpes et galettes, très appréciées des habitués. Les crêpes au sucre sont notamment un véritable régal, surtout légèrement réchauffées à la poêle pour un dessert gourmand. Vous pouvez le retrouver chaque mercredi matin sur le marché, jusqu'à 12h15.



CARTE D'IDENTITÉ

Anticipez le renouvellement !

À l'approche des examens scolaires et des vacances d'été, la demande de cartes nationales d'identité et de passeports connaît chaque année une hausse.



Pour éviter l'afflux de dernière minute en mairie, les usagers sont encouragés à vérifier la validité de leurs titres et à anticiper leur démarche dès maintenant.

PRÉSERVATION RESSOURCE EN EAU

Campagne de sensibilisation

Dans le cadre de sa mission de préservation des ressources en eau et de reconquête des milieux aquatiques, l'Établissement Public Territorial du Bassin (EPTB) de la Sèvre Nantaise lance la campagne de sensibilisation « La rivière commence à la maison ».

VIVONS SEREINS,
PLANTONS POUR DEMAIN !



Cette initiative invite chacun à adopter de bons gestes du quotidien pour protéger l'eau, car chaque action compte. Collectivités, associations, établissements scolaires, entreprises et habitants sont appelés à relayer ces messages afin de toucher le plus grand nombre sur le territoire du bassin versant.

Deux affiches ont été créées pour cette campagne :

- « Moins de goudron dans le salon » : pour rappeler les effets de l'imperméabilisation des sols et les risques d'inondation.
- « Vivant sur un sol, plantons pour demain » : pour sensibiliser à la sécheresse des sols, aux îlots de chaleur urbains et à la perte de biodiversité.

Des QR codes présents sur ces supports permettent d'accéder à des articles et conseils pour aller plus loin et adopter des écocgestes au quotidien. Rendez-vous sur www.sevre-nantaise.com pour découvrir tous les messages et bonnes pratiques.

DÉMARCHAGE À DOMICILE

Vigilance face au démarchage énergétique

Certaines sociétés se présentant sous des labels énergétiques ou proposant des offres d'énergie peuvent effectuer du démarchage à domicile sur la commune de La Séguinière. La commune rappelle à ses habitants qu'il convient d'être très vigilant lors de ces démarches. À aucun moment, la municipalité ne cautionne ni n'autorise ce type de prospection commerciale.

Nous invitons chacun à vérifier l'identité des démarcheurs, à ne jamais communiquer d'informations personnelles ou bancaires et à refuser tout engagement immédiat. Pour toute question ou signalement, vous pouvez contacter la mairie.

PROTECTION DES CULTURES

Utilisation des dispositifs sonores

Conformément à l'arrêté préfectoral du 4 juin 2024 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, la Chambre d'agriculture informe chaque année les communes des périodes autorisées pour l'utilisation de dispositifs sonores destinés à éloigner les oiseaux.

Ces périodes sont strictement limitées aux moments où la protection des semis est nécessaire. Pour le printemps 2026, la période autorisée pour ces dispositifs sur l'ensemble du département de Maine-et-Loire est fixée du 1er avril au 30 juin 2026. Cette règle s'applique également aux productions maraîchères de plein champ.

Une autre période pourra être définie pour les récoltes à venir. La mairie ne manquera pas de vous tenir informés de toute mise à jour.

RÈGLES DE BON VOISINAGE

Respect des horaires pour travaux extérieurs

À l'approche de la belle saison, période durant laquelle chacun entretient particulièrement ses extérieurs, la municipalité rappelle l'importance du respect des règles de bon voisinage afin de préserver la tranquillité de tous et d'éviter des conflits de voisinage, malheureusement trop souvent constatés lors des conciliations assurées par la commune.

À ce titre, il est rappelé que l'arrêté préfectoral du 4 juin 2024 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage encadre l'usage des outils et appareils susceptibles de générer des nuisances sonores (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, pompes d'arrosage...), utilisés pour des activités de bricolage ou de jardinage réalisées à titre privé.

Ces travaux ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Les samedis
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés
de 10h00 à 12h00

Le respect de ces règles simples contribue à maintenir un cadre de vie agréable pour tous et à préserver la qualité des relations de voisinage. La municipalité remercie chacun pour sa vigilance et son sens du vivre-ensemble.



Les travaux de jardinage, comme la tonte des pelouses, sont soumis à une réglementation horaire à respecter.

ROUTES DÉPARTEMENTALES

Campagne de fauchage

Dans le cadre de l'entretien des routes départementales, la campagne de fauchage 2026 a débuté à la toute fin du mois d'avril.

Cette première intervention de l'année, d'une durée d'environ quinze jours (hors conditions météorologiques défavorables), est ciblée sur les axes présentant des enjeux prioritaires de sécurité et de visibilité. Sont notamment concernés les secteurs sinueux, les carrefours nécessitant une bonne visibilité ainsi que les abords des habitations.

Il est important de noter que certaines routes feront l'objet d'un fauchage réduit lors de cette première coupe. C'est le cas de l'axe Cholet - Noirmoutier (RD753), qui traverse la commune de La Séguinière et qui est classé en Réseau 2. À ce titre, cet axe est concerné par cette mesure de gestion différenciée.



URBANISME

Ce qui change pour vos démarches

Dans le cadre de l'entrée en vigueur du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) de Cholet Agglomération, la commune de La Séguinière a souhaité clarifier certaines règles relatives aux autorisations d'urbanisme.

Permis de démolir

La commune instaure un permis de démolir uniquement pour les constructions situées dans le périmètre ABF (Architectes des Bâtiments de France). Cette mesure vise à protéger les secteurs présentant un intérêt patrimonial.

Clôtures

- Une déclaration préalable sera demandée uniquement pour les clôtures donnant sur la voie publique ou un espace public.
- Les clôtures entre propriétés privées (limites séparatives) ne sont pas concernées par cette obligation.

Ravalement de façade

Aucune déclaration préalable ne sera exigée pour les travaux de ravalement, sauf dans le cas où ils modifient l'aspect extérieur du bâtiment, comme un changement de couleur de façade.

Le conseil municip@l en bref

Le prochain conseil municipal aura lieu le 1^{er} juin 2026. Ces séances sont publiques ; chacun est invité à y assister.

Lors de la séance du conseil du 27 avril dernier ont été votées les délibérations suivantes :

- Approbation du projet de la maison de la rue du Vieux Pont,
- Bail de la maison médicale avec la SCI Médiseq,
- Location du logement du presbytère,
- Remboursement de mobilier urbain dégradé accidentellement,
- Implantation d'une lanterne solaire allée des Blanchisseuses,
- Remplacement de lampes rue d'Amsterdam,
- Effacement des réseaux aériens rue du Manoir et rue de l'Etoile,
- Réparation de l'éclairage extérieur de l'espace Pierre de Coubertin,
- Position de la commune sur les déclarations d'urbanisme,
- Avenant n°1 au marché de travaux de la piste cyclable du Joli Bois,

- Approbation du CFU 2025 (Compte Financier Unique) du budget principal, des budgets annexes lotissement et du budget photovoltaïque,
- Reprise et affectation du résultat 2025 du budget principal,
- Vote des taux d'imposition directe pour 2026,
- Vote du BP 2026 (Budget Primitif) du budget principal, des budgets annexes lotissement et du budget photovoltaïque,
- Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école privée,
- Subvention aux associations et autres organismes pour l'année 2026,
- Convention partenariale pour l'accueil en mairie d'une agence postale communale.

Retrouvez les délibérations du conseil municipal sur le site internet de la commune www.mairie-laseguiniere.fr et sur le totem tactile à l'extérieur de la mairie.

Ouverture d'une Agence Postale Communale



Projet d'accueil

dessiné par la société Efidesign de Cholet et retenu par le conseil municipal le 23 février 2026

La Poste prend en charge une partie des investissements liés à l'aménagement de l'accueil et verse à la commune une indemnité mensuelle ainsi qu'une prime d'installation.

Les agents communaux affectés à ce service bénéficieront également d'une formation spécifique, assurée par La Poste, afin de garantir une prise en charge professionnelle des opérations postales.

Un nouveau service communal de proximité

La commune de La Séguinière a le plaisir d'informer les habitants de l'ouverture prochaine d'une Agence Postale Communale (APC) au sein de la mairie, avec une mise en service prévue le mardi 9 juin 2026.

Cette ouverture s'inscrit dans un contexte particulier, faisant suite à la fermeture temporaire du bureau de poste de La Séguinière intervenue en juillet 2025, décidée par La Poste pour des raisons de santé et de sécurité liées à la présence de radon dans le bâtiment. Les analyses réalisées ont mis en évidence des niveaux nécessitant des travaux importants de remédiation, estimés à un montant conséquent, et jugés non adaptés au regard de la fréquentation du site.

Face à cette situation, la commune et La Poste ont travaillé conjointement afin de garantir la continuité du service public postal sur le territoire. C'est dans ce cadre qu'a été retenue la solution de l'installation d'une agence postale communale au sein même de la mairie.

Un service public maintenu

Cette nouvelle organisation permet de maintenir un service postal de proximité essentiel pour les habitants, tout en intégrant dans les locaux de la mairie, au plus près des autres démarches administratives.

L'agence postale communale proposera les services essentiels du quotidien : affranchissement du courrier, dépôt et retrait de lettres recommandées, gestion des colis ainsi que certaines opérations financières de base. Elle permettra ainsi de répondre aux besoins courants des usagers, en assurant un service de qualité, accessible et adapté.

Une organisation adaptée aux besoins

L'APC sera ouverte les mardis, jeudis, vendredis et samedi matin de 9h à 12h, pour un total de 12 heures hebdomadaires d'ouverture. Ce fonctionnement a été défini en cohérence avec les besoins locaux et l'activité constatée.

Un espace dédié sera aménagé au sein de l'accueil de la mairie afin de garantir une identification claire du service postal, tout en assurant une bonne séparation fonctionnelle avec les missions habituelles de la mairie. Cet aménagement vise à offrir aux usagers un accueil fluide, lisible et confortable.

Un projet partenarial avec La Poste

Ce projet est le fruit d'un partenariat étroit avec La Poste, qui accompagne la commune tant sur le plan financier que technique.

Un engagement municipal

Au-delà de la simple continuité du service postal, cette agence postale communale illustre la volonté de la municipalité de maintenir et renforcer les services de proximité au cœur de la vie locale. Elle conjugue modernisation de l'organisation des services publics et maintien d'un accueil humain et accessible pour tous les habitants.

Cette évolution, après la mise en place d'un service de délivrance des titres d'identité en 2023, s'inscrit dans une démarche globale d'adaptation des services communaux aux besoins actuels de la population, tout en conservant un haut niveau de qualité de service.

La municipalité remercie les habitants pour leur compréhension et leur attachement aux services publics de proximité, et se réjouit de pouvoir proposer ce nouveau service dès le mois de juin prochain.

Accueil de la mairie existant



JARDINS PARTAGÉS

Les jardiniers ouvrent leurs portes !



Visite des jardins partagés
de La Séguinière
Samedi 13 juin 2026
UNIQUEMENT

Les jardiniers des jardins partagés de La Séguinière ont le plaisir d'annoncer leur participation à la prochaine édition du week-end « Bienvenue dans mon jardin », organisée par le CPIE, qui se tiendra le samedi 13 et le dimanche 14 juin prochains.

Coordonné depuis 2011 par le CPIE Loire Anjou sur notre territoire, cet événement a pour ambition de rendre les pratiques de jardinage au naturel accessibles à tous. Il favorise avant tout les échanges, les rencontres et le partage d'expériences entre jardiniers passionnés ou curieux de découvrir des méthodes respectueuses de l'environnement.

À cette occasion, des jardins de particuliers ouvrent leurs portes le temps d'un week-end, permettant aux visiteurs de s'inspirer, d'apprendre et de dialoguer autour de pratiques écologiques telles que le compostage, la gestion de l'eau, les associations de plantes ou encore l'accueil de la biodiversité.

Cette opération, d'envergure nationale, est portée par le réseau des CPIE et s'inscrit pleinement dans une démarche de sensibilisation au jardinage durable.

Nous vous invitons nombreux à venir rencontrer les jardiniers locaux et découvrir leurs savoir-faire.

Zoom sur le CPIE Loire Anjou

Le CPIE Loire Anjou est un acteur clé de la sensibilisation à l'environnement sur le territoire. Issu de l'association « Carrefour des Mauges », créée en 1980 et labellisée CPIE en 1991, il œuvre aujourd'hui à promouvoir le développement durable et à accompagner la transition écologique. Ses actions s'adressent à tous : collectivités, entreprises, scolaires et grand public, à travers des animations, des événements et des accompagnements de projets.

Coordonnées :

CPIE Loire Anjou
3 bis rue Chanoine Libault
49600 Beaupréau-en-Mauges
Tél. : 02 41 71 77 30

Bibliothèque « Mille Pages »

Une année 2025 en progression à la bibliothèque

L'année 2025 confirme le dynamisme de la bibliothèque Mille Pages, portée par l'engagement de 21 bénévoles, dont 4 jeunes, et d'une bibliothécaire. Avec 186 jours d'ouverture et un fonds riche de 8 100 documents, régulièrement renouvelé (487 acquisitions et 356 retraits), la bibliothèque continue de s'adapter aux attentes de ses lecteurs.

La fréquentation progresse légèrement avec 583 habitants inscrits, soit 13,9 % de la population (contre 13,7 % en 2024). Par ailleurs, 129 habitants utilisent également d'autres bibliothèques du réseau.

L'activité de prêt connaît une belle hausse : 24 934 emprunts ont été enregistrés, soit +9 % par rapport à 2024. Les prêts jeunesse sont particulièrement dynamiques (+11 %), avec un fort engouement pour les mangas et les romans de l'imaginaire. Côté adultes, les prêts progressent également (+2 %), avec un intérêt marqué pour les romans en Large Vision et les littératures de l'imaginaire, malgré un recul des bandes dessinées et des romans policiers.

Le taux de rotation des collections atteint 2,95, en nette progression, témoignant d'une utilisation soutenue des documents, notamment pour les romans en Large Vision, les BD jeunesse, les premières lectures et les albums.

Les réservations restent importantes, avec 759 demandes enregistrées, même si le nombre total de réservations sur les documents locaux est en baisse (1050 contre 1398 en 2024).

Tout au long de l'année, la bibliothèque a proposé une programmation variée : ateliers créatifs, contes, kamishibai's, prix littéraires, accueils scolaires (38 séances pour 13

classes), animations pour les tout-petits, ainsi que des actions en partenariat avec le centre d'animation et la maison d'accueil. Des initiatives comme les pochettes surprises estivales, les tables thématiques ou encore la vente de livres au marché de Noël ont également rencontré leur public.

Des projets pour 2026

En 2026, la bibliothèque poursuivra ces actions et développera de nouveaux projets : enrichissement des collections (notamment en magazines et science-fiction), animations innovantes (réalité virtuelle, chasse au trésor de Noël), et reconduction des rendez-vous appréciés comme les prix littéraires et les actions culturelles locales.



Kamishibai
Théâtre ambulant japonais

Horaires d'ouverture

le matin de 10h00 à 12h00
le mercredi et le samedi
l'après-midi de 17h30 à 19h00
le lundi, le mercredi et le jeudi

Finances Communales



Compte financier 2025 - Les résultats de l'année passée

Le conseil municipal, lors de sa réunion du 27 avril 2026, a approuvé le compte financier unique de l'année 2025 du budget principal. Ce document comprend l'ensemble des écritures, en dépenses et en recettes, réalisées au cours de l'année précédente.

En agrégeant les sections de fonctionnement et d'investissement, les recettes s'élèvent à 6 064 247 euros tandis que les dépenses se chiffrent à 5 031 077 euros. Ainsi, le résultat de l'exercice écoulé est excédentaire de 1 033 170 euros. Il convient de noter que cet excédent s'ajoute aux résultats positifs des années antérieures, portant le total excédentaire à la fin de l'année 2025 à 3 080 472 euros (* page 9).

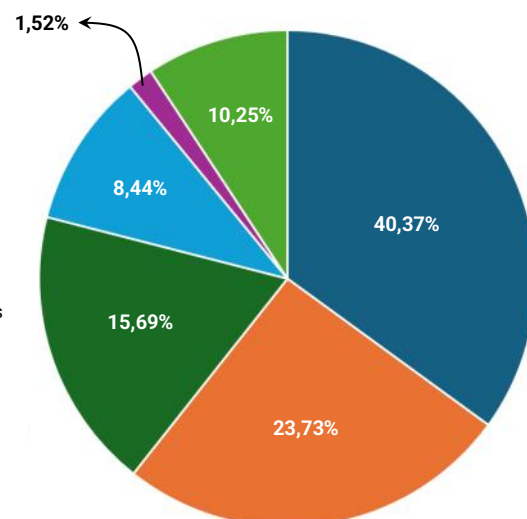
Il est cependant essentiel de prendre en considération que certaines dépenses d'investissement engagées demeurent inachevées. Le solde des restes à réaliser s'élève à 2 282 000 euros. Ainsi, après ajustement, le montant dont dispose la commune pour financer de nouvelles opérations en 2026 se chiffre finalement à **798 472 euros** (3 080 472 euros - 2 282 000 euros). C'est ce dernier chiffre qui reflète plus fidèlement la marge de manœuvre financière disponible pour l'année en cours.

Ce dont on a disposé

Excédent de fonctionnement 2024 affecté	772 584
Fiscalité corrigée du coefficient correcteur	2 512 771
Dotations et participations	799 047
Produits des services et des biens	830 491
Subventions d'investissement	351 845
Remboursement de TVA	222 111
Taxe d'urbanisme	18 553
Autres recettes (remboursement, avances...)	41 212
Opérations d'ordre (amortissements...)	515 633
Total des recettes perçues en 2025	6 064 247

Ce que l'on en a fait

Dépenses d'équipement	2 030 729
Frais de personnel	1 193 879
Charges à caractère général	789 504
Contributions et participations	424 843
Remboursement de dette (capital et intérêts)	76 489
Opérations d'ordre (amortissements...)	515 633
Total des dépenses réalisées en 2025	5 031 077



PRINCIPALES REALISATIONS & ACQUISITIONS EN 2025

- ◆ Aménagement rue de la Grande Fontaine : 1 193 444 €
- ◆ Construction d'une pharmacie : 231 221 €
- ◆ Réfection de voirie et chaussidoux : 207 810 €
- ◆ Rénovation école maternelle : 74 415 €
- ◆ Clôtures : 40 017 €
- ◆ Equipements pour atelier : 34 437 €
- ◆ Rénovation Maison Assistantes Maternelles : 18 732 €
- ◆ Fin des travaux îlot de fraîcheur : 12 921 €
- ◆ ...

Budget primitif 2026 - Les prévisions de l'année en cours

Le 27 avril, lors de la même séance, le conseil municipal a également adopté le budget de la commune pour l'exercice 2026. Ce document exhaustif englobe l'intégralité des dépenses et des recettes prévues pour l'année en cours.

Dans le cadre de cette planification budgétaire, il a été décidé d'augmenter de 2,5% les taux fonciers votés en 2025. Pour la taxe d'habitation, dans le cadre des possibilités offertes par la législation, le taux est porté à 16,09%. Cette évolution permet de maintenir un niveau de ressources compatible avec les besoins de fonctionnement de la commune dans un contexte de diminution des recettes de l'Etat.

Taxes	Taux 2026	Bases prévisionnelles	Produit Correspondant
Taxe Foncière (bâti)	43,40%	6 233 000	2 705 122
Taxe Foncière (non bâti)	43,15%	163 400	70 507
Taxe d'Habitation	16,09%	67 300	10 829
Impôts payés par les habitants			2 786 458
Coefficient correcteur (prélèvement de l'Etat)			-219 458
Fiscalité perçue par la commune			2 567 000

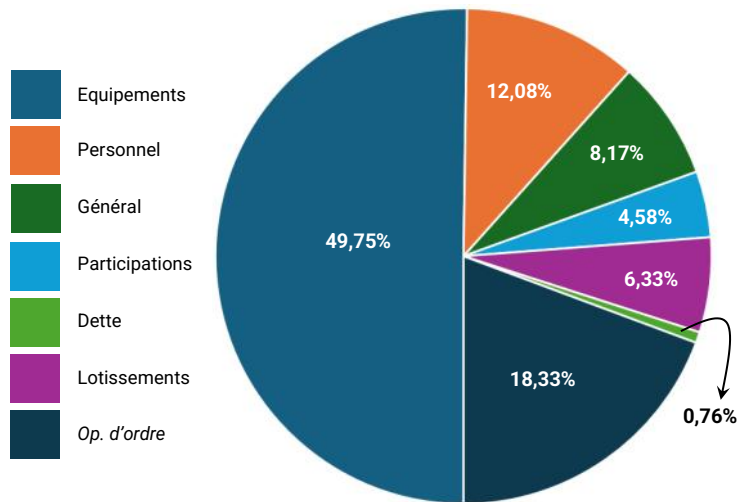
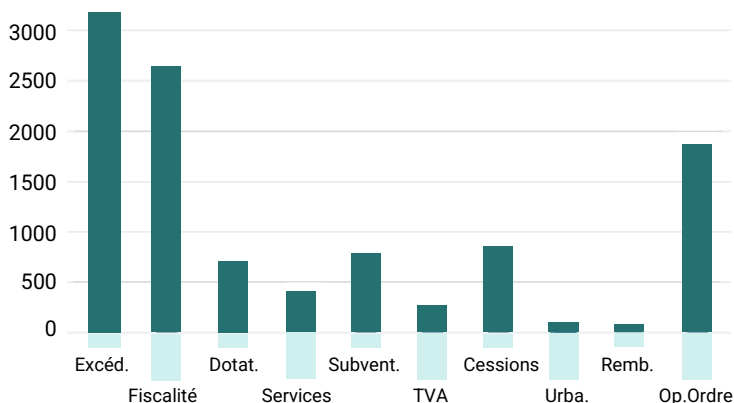
Ce que l'on en fait

Dépenses d'équipement	5 234 500
Frais de personnel	1 271 000
Charges à caractère général	860 000
Contributions et participations	482 000
Subvention d'équilibre budgets lotissements	667 000
Remboursement de dette (capital et intérêts)	80 000
Opérations d'ordre (virement et amortiss...)	1 928 500
Total des dépenses prévues en 2026	10 523 000



Ce dont on dispose

Excédent à reprendre (*)	3 080 472
Fiscalité corrigée du coefficient correcteur	2 567 000
Dotations et participations	688 500
Produits des services et des biens	424 000
Subventions d'investissement	759 600
Remboursement de TVA	225 000
Cessions actifs (pharmacie, remb. lotissements)	828 400
Taxe d'urbanisme	15 000
Remboursements divers	6 528
Opérations d'ordre (virement et amortiss...)	1 928 500
Total des recettes prévues en 2026	10 523 000



CRÉDITS D'ÉQUIPEMENTS INSCRITS AU BUDGET 2026

- ◆ Espace Pierre de Coubertin (provision) : 1 564 000 €
- ◆ Réserves foncières (provision) : 686 000 €
- ◆ Programme annuel voirie : 562 500 €
- ◆ Espace Prévert - bibliothèque (provision) : 500 000 €
- ◆ Place de la mairie : 488 500 €
- ◆ Liaison douce route du Joli Bois : 345 000 €
- ◆ Réhabilitation Maison du Vieux Pont : 336 500 €
- ◆ Vidéoprotection : 191 000 €
- ◆ ...



Marine Recotillon (alias Carmen) et Fabien Auneau
Théâtre de l'espace Prévert
Vendredi 3 avril 2026



Résidence du Conservatoire

Le théâtre Prévert au service des projets artistiques

C'est par une décision du conseil municipal du 8 décembre dernier que la commune a approuvé la mise à disposition gratuite du Théâtre Prévert au Conservatoire du Choletais pour l'année 2026.

Cholet Agglomération, comme depuis quelques années, a sollicité la commune pour l'organisation de séances pédagogiques des élèves du Département Musiques Amplifiées et Improvisées. Ces séances se sont déroulées en deux sessions : du vendredi 3 au dimanche 5 avril et du samedi 25 au dimanche 26 avril.

Durant ces journées, les artistes ont travaillé avec leurs enseignants et des intervenants extérieurs pour développer leurs projets musicaux et préparer une prestation ouverte au public.

Les projets accompagnés concernent à la fois des groupes constitués et des musiciens solo souhaitant bénéficier d'un encadrement artistique et technique pour perfectionner leur travail scénique et la production sonore.

Chaque année, des résidences de deux ou trois jours préparent ainsi les concerts de fin d'année, qui ont lieu au Jardin de Verre à Cholet ou sur l'espace public lors de la Fête de la Musique.

La mise à disposition du Théâtre Prévert se fait dans le cadre d'une convention spécifique définissant les modalités d'occupation.

Focus sur une artiste locale : Carmen

Ce vendredi 3 avril, Fabien Auneau, enseignant et chargé d'accompagnement de projet au conservatoire, a accueilli Marine Recotillon, alias Carmen, une artiste confirmée, suivie par le conservatoire depuis plusieurs années pour le développement de son projet professionnel.

Artiste compositeur-interprète, Carmen crée ses propres compositions pop en anglais. Elle se produit également sous d'autres formes dans des lieux intimistes, tel que les cafés-concerts, mais aussi lors des carnivals et fêtes de village, où elle joue des percussions.

Comédienne l'été au village du Puy du Fou, elle a commencé la musique dès son plus jeune âge et a suivi l'intégralité de son cursus au Conservatoire de Cholet, du solfège et de la flûte à bec à la percussion et au chant.

Carmen compose ses morceaux avec l'informatique, en enregistrant tous les instruments au clavier pour créer ses bandes-son.

Les résidences au conservatoire lui permettent de peaufiner l'aspect technique de ses performances, notamment l'amplification et la production sonore.

Le deuxième jour, un intervenant extérieur accompagne les artistes sur l'interprétation scénique, un travail essentiel pour préparer leurs prestations devant le public.

Chaque résidence se conclut par un mini-concert, qui fait office de répétition générale.

Fabien Auneau souligne l'importance de cette mise à disposition : « Le plateau scénique du Théâtre Prévert est très agréable et parfaitement adapté aux attentes des artistes. Nous remercions la municipalité pour ce soutien essentiel. »

LES AVENTURES DE SUZETTE ou la chronique du CLIC



Mois de mai 2026

Aujourd'hui Suzette se rend chez Monique, une de ses voisines, elle y voit également Thérèse. Elles ont pris l'habitude toutes les trois, de s'organiser au moins une fois par mois un goûter.

Après avoir échangé quelques nouvelles concernant le quartier, la politique et les élections du mois précédent s'invitent dans la discussion.

Odile en profite pour remercier ses voisines sans qui elle n'aurait pas pu aller voter.

En effet, mi-mars, elle n'était pas en forme du tout et ne se sentait pas en capacité d'utiliser sa voiture. Elle confie d'ailleurs à ses voisines qu'elle n'a pas encore repris le volant, ne se sentant pour le moment pas très rassurée et que cela complique son quotidien (courses, rendez-vous ...).

Faire tout à pied n'est pas évident, malgré toute sa bonne volonté !

Suzette lui conseille de contacter le CLIC afin de savoir si des solutions de transports existent, car il lui semble que Gisèle, une de ses anciennes voisines avait pu bénéficier d'une aide pour des déplacements. Marie indique que sa sœur qui habite en campagne utilise un service de transport solidaire pour venir lui rendre visite.

Odile remercie ses voisines pour leurs idées et évoque ses doutes sur le fait de reprendre la conduite un jour, n'est-elle pas trop âgée à présent pour cela ? Et côté réflexes, elle pense ne plus être au top non plus. Marie de son côté fait part de ses interrogations concernant les règles de conduite, elle n'est pas sûre de toujours bien les maîtriser.

Régulièrement des temps d'information sur la conduite sont proposés. Suzette y a assisté en 2025.

CLIC IGEAC Centre Local d'Information et de Coordination

Pôle social - 24 avenue Maudet - Cholet
Réception sur rendez-vous
Ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, et le vendredi de 14h00 à 17h00 ou à domicile
Tél : 02.41.30.26.34
clic.choletais@gmail.com
Site Internet : clic-igeac.org

Parcours Écocitoyen

Un nouveau passeport d'écocitoyenneté pour les élèves de CM1



À La Séguinière, le parcours écocitoyen a officiellement débuté pour les élèves de CM1 des écoles Marcel Luneau et Notre-Dame. Mardi 10 avril, ils ont été accueillis en salle du conseil municipal pour une première étape marquante : un temps d'échange avec Monsieur le maire.

Pendant une heure, chaque classe a pu dialoguer avec le maire. Grâce à une préparation minutieuse en amont avec leurs enseignants, les élèves ont posé des questions variées, parfois surprenantes et pleines de spontanéité. « Les conseillers municipaux sont-ils obligés de vous obéir ? » a ainsi demandé un élève. Le maire a pris le temps de répondre avec clarté, rappelant que les décisions sont prises collectivement : « Nous sommes 27 conseillers municipaux et nous échangeons ensemble pour garder une harmonie ».

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du Parcours écocitoyen, un dispositif mis en place sur la commune depuis 2010 à destination des élèves de CM1 et CM2. Renouvelé pour ce nouveau mandat, il s'accompagne désormais d'un passeport d'écocitoyenneté, conçu en interne et actualisé chaque année.

Ce livret illustré servira de carnet de route pendant deux ans. Il permettra aux élèves de suivre leurs découvertes, de garder une trace des actions menées et de mieux comprendre le fonctionnement de leur commune à travers des expériences concrètes.



Zoom sur le Parcours Écocitoyen

Le parcours vise à sensibiliser les enfants à la citoyenneté et à l'environnement, en les encourageant à devenir des citoyens curieux, responsables et engagés dans leur cadre de vie.

Au programme :

En CM1 : une rencontre avec le maire et une sortie environnementale encadrée par le CPIE.

En CM2 : des actions variées comme une initiation aux gestes de survie, des ateliers de bricolage, des rencontres avec les agents municipaux, des visites professionnelles, ainsi que des actions citoyennes comme le nettoyage de printemps ou la participation aux événements locaux.

Cyanobactéries

Situation au niveau du bassin de la Sèvre Nantaise

La réunion de l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre nantaise (EPTB) du 26 mars 2026 a porté sur le suivi des cyanobactéries dans les plans d'eau de la région.

Sur le territoire de Cholet Agglomération, les sites suivis sont le lac du Ribou, l'étang des Noues et le lac du Verdon, lieux d'activités nautiques. Le suivi est réalisé jusqu'en octobre, car des cyanobactéries planctoniques sans toxines peuvent encore être présentes.

Pour le lac du Ribou et l'étang des Noues, les résultats des prélèvements sont communiqués et affichés le jour même sur le site internet, incluant :

- La quantité de cyanobactéries
- La présence de la principale toxine, la microcystine

Les alertes sont définies selon quatre niveaux de vigilance :

- Niveau 0 : bon
- Niveau 1 : assez bon
- Niveau 2 : interdiction des pratiques nautiques sauf pour les associations équipées de douches et fournissant des consignes de protection aux adhérents
- Niveau 3 : seuils d'alerte élevés, mais certains usages restent possibles (pêche, planche à voile)

Ce travail de suivi est réalisé par la société Mynivel Environnement, pour un budget de 39 000 €, partagé à 50 % entre la ville de Cholet et Cholet Agglo.

Sur le secteur de Mauges Communauté, le prélèvement a été effectué entre Roussay et Saint-André-de-la-Marche, à Beau Rivage par la même société avec les mêmes seuils d'alerte.

En 2025, les niveaux d'alerte ont été globalement plus faibles que les années précédentes. Mauges Communauté recommande de ne pas consommer le poisson lorsque le niveau d'alerte atteint 2, le risque restant significatif pour les chiens.

Un bilan est réalisé tous les 4 ans. Les graphiques montrent que le niveau 0 est majoritaire et que le taux de microcystine est très variable. Le niveau 2 est atteint plusieurs fois, et le niveau 3 plus rarement, principalement au lac du Verdon.



Les cyanobactéries sont des micro-organismes photosynthétiques capables de produire de l'oxygène, souvent présents dans l'eau douce et salée. Certaines espèces peuvent former des blooms toxiques qui affectent la qualité de l'eau et la santé des écosystèmes.

Grand Prix Cycliste



Championnat Régional Féminin 2025
Dimanche 31 août 2025

Le peloton féminin à l'honneur le 7 juin à La Séguinière à l'occasion du 37e Grand Prix Cycliste organisé dans le secteur de la zone commerciale de la Ménardière.

Le dimanche 7 juin prochain, La Séguinière accueillera un événement sportif d'exception avec l'organisation du championnat régional féminin de cyclisme, adossé à la traditionnelle course cycliste. Cette manifestation, qui change de département chaque année, revêt cette fois un caractère particulier pour la commune, grâce à l'implication du club Cyclos-VTT de La Séguinière, au partenariat avec St-Léger Cyclisme et au soutien logistique de la municipalité.

Près de 200 coureurs sont attendus au total, dont une centaine de féminines venues concourir pour décrocher le prestigieux maillot de championne régionale. Une distinction importante dans une carrière sportive, qui vient valoriser durablement le palmarès des lauréates. Cinq catégories seront représentées tout au long de la journée : U15, U17, U19, Access et Seniors, offrant un beau panorama du cyclisme féminin, des jeunes espoirs aux compétitrices confirmées.

L'organisation de ce championnat sur le territoire doit beaucoup à l'engagement de Saint-Léger Cyclisme, et notamment à sa présidente, Murielle Rideau, ancienne sportive de haut niveau, qui a su mobiliser son réseau pour permettre à La Séguinière d'accueillir cet événement d'envergure régionale.

La journée débutera dès 10h00 avec une course hommes Access (61 km), avant de laisser place aux épreuves féminines à partir de 13h30 pour les catégories U15 et U17, puis à 15h30 pour les U19, Access et Seniors.

Au-delà de la compétition, tout est réuni pour faire de cette journée un moment convivial et accessible à tous. L'accès est gratuit pour le public. Une buvette et un espace de restauration seront proposés sur place (frites, saucisses...). Une animation originale viendra

également rythmer la pause du midi avec la participation de la salle de danse SOKHA, qui offrira une démonstration en extérieur entre 12h00 et 13h00.

À noter également l'ouverture exceptionnelle du parking de La Séguinière Outlet afin de faciliter l'accueil du public. L'accès au circuit est conseillé par le rond-point du Pavillon (route de la Romagne), avec un stationnement rue du Bocage. Le départ et l'arrivée seront situés rue des Deux-Sèvres, sur un circuit passant par le Cormier et la route de Saint-Christophe. Des déviations seront mises en place et la circulation se fera dans le sens de la course afin de garantir la sécurité de tous.

Les organisateurs, les bénévoles et les partenaires invitent chaleureusement habitants, familles et amateurs de sport à venir nombreux encourager ces athlètes et partager un moment festif autour du sport féminin.

Zoom sur l'association SVS Séguinière Vélo Sport

Avec près de 50 adhérents, l'association SVS poursuit son développement et élargit aujourd'hui son offre d'activités pour répondre à toutes les envies de pratique.

Le club cyclo-VTT propose des sorties régulières, avec un rendez-vous bien ancré le dimanche matin, ainsi que le mercredi après-midi pour les personnes disponibles, pour des parcours d'environ 3 heures.

Nouveauté en 2026 : une sortie spécialement adaptée aux vélos à assistance électrique (VAE) est désormais proposée chaque mardi matin. Pensée comme une balade conviviale en mode découverte, elle s'étend sur 30 à 40 km.

Autre point important : cette activité est ouverte aux non-adhérents du club pour l'année 2026, permettant ainsi à chacun de venir découvrir l'association et ses parcours.

Rendez-vous place de la Bastille chaque mardi à 9h30, pour un retour prévu aux alentours de 11h45.

Ocsigène

CSI Express

Les 17 et 18 avril derniers, le CSI Express a rassemblé participants et habitants autour d'un événement original et participatif inspiré d'émissions télévisées d'aventure telles que Koh-Lanta ou Pékin Express.

Pendant 24 heures, 7 binômes composés chacun d'un adulte et d'un mineur se sont lancés dans une véritable course à travers les cinq communes du territoire d'intervention du centre socioculturel. Leur mission : se déplacer en auto-stop tout en relevant de nombreuses épreuves réparties tout au long du parcours.

Au programme de cette aventure hors du commun : énigmes à résoudre, défis variés, déplacements improvisés et une bonne dose d'adrénaline. En binôme, les participants ont dû faire preuve de stratégie, de rapidité et surtout d'une grande coordination pour progresser dans la compétition.

La Séguinière a accueilli plusieurs étapes de ce parcours avec des animations et défis variés : questions posées aux commerçants, défi de la photo rassemblant le plus de personnes possible, invitations à déjeuner chez l'habitant ou encore animations à l'Espace Laurette.

Tout au long de l'événement, les habitants ont pu croiser les participants, les aider en les prenant en stop et partager avec eux des moments conviviaux, spontanés et chaleureux, faisant de cette aventure une expérience collective à l'échelle du territoire.

Au-delà du défi sportif et ludique, le CSI Express s'est révélé être avant tout une aventure humaine, où l'esprit d'équipe, l'entraide et le goût du challenge transforment chaque étape en souvenir marquant.

Afin de prolonger cette dynamique, un concours de dessin sera lancé cet été. Il invitera les habitants à imaginer le nouveau logo qui représentera désormais l'aventure CSI Express.



Divers

ENTENTE TENNIS CLUB

Vide-grenier et fête annuelle

L'Entente Tennis Club (ETC) organise sa fête de tennis ainsi que son traditionnel vide-grenier le dimanche 7 juin 2026.

Cet événement se déroulera autour de l'aire de jeu en synthétique du complexe sportif Pierre de Coubertin.

Au programme : animations autour du tennis, moments de partage et bonnes affaires à chiner tout au long de la journée.

CLASSES 6

Organisation d'un banquet

Vous êtes né(e) en 1946, 1956, 1966, 1976, 1986, 1996 ou 2006 et vous êtes natif(ve) ou nouvel(le) habitant(e) de La Séguinière.

Les Classes 6 vous invitent à célébrer votre changement de dizaine lors d'un grand banquet convivial : **samedi 24 octobre à 12h30 à la salle des fêtes de La Séguinière**

Pour participer ou obtenir des informations, contactez votre référent avant le 30 juin :

- 20 ans : Balthazar Coulon – 06 45 92 14 66
- 30 ans : Teddy Bonnet – 06 16 79 03 46
- 40 ans : Céline Dixneuf – 06 63 73 66 74
- 50 ans : Arnaud Baudry – 06 95 49 81 36
- 60 ans : Bernard Tricoire – 06 33 81 39 48
- 70 ans : Jean-Marie Hayault – 06 21 02 78 98
- 80 ans : Jean-Luc Rouleau – 02 41 56 99 24

LES PETITS ZYGOS

montent sur scène

Les élèves de l'école de théâtre Les Petits Zygos de La Séguinière présenteront leur spectacle annuel le **samedi 30 mai à 20h** et le **dimanche 31 mai à 14h30**.

Au total, 29 jeunes âgés de 9 à 19 ans, répartis en 4 groupes, se produiront sur scène. Chaque scène dure environ 20 à 30 minutes, avec un entracte au milieu, et reflète le travail fourni depuis le début des cours en septembre.

Certains élèves découvrent le théâtre cette année, tandis que d'autres pratiquent depuis plusieurs années.

Cette année, les cours sont encadrés par François Rousseau, professeur historique de l'école, et Clément Porchaire, qui rejoint l'équipe pour sa première saison. Les cours, d'une durée de 1h30, ont lieu généralement une fois par semaine de septembre à juin, avec cette année des séances le mardi, mercredi et jeudi à 17h30, et pour les plus grands, le jeudi de 19h à 20h30.

L'entrée est ouverte à tous, sans réservation préalable : 5€ pour les adultes et 3€ pour les enfants de moins de 12 ans.

Vous êtes invités à venir encourager et découvrir ces jeunes talents.



Groupe Ados
Théâtre Espace Prévart

SAUVEGARDE DE LA MOINE

Une matinée de pêche au Moulin de la Cour



Le dimanche 15 mars, l'association Sauvegarde de la Moine a organisé une matinée d'initiation à la pêche à la truite, de 9h00 à 12h00, au Moulin de la Cour.

À cette occasion, les jeunes Ziniérais, accompagnés de leurs parents, étaient à découvrir ou redécouvrir les plaisirs de la pêche dans un cadre naturel.

Sur inscription

Accessible sur inscription, cette animation nécessitait une adhésion préalable à l'association, avec la possibilité de se procurer une carte de pêche (journalière ou annuelle) auprès de différents points de vente ou en ligne.

Les truites pas au rendez-vous

Le nouveau président, William Lebreton, entouré d'une équipe renouvelée, dynamique et motivée, s'est félicité de cette initiative visant à promouvoir la pêche auprès du plus grand nombre : « Une belle matinée pour nos jeunes pêcheurs accompagnés de leurs parents... même si les truites, elles, n'étaient pas vraiment au rendez-vous ! » a-t-il confié avec humour.

Une initiative à renouveler

De nombreux encadrants étaient présents pour accompagner les enfants, notamment dans le montage des lignes, permettant ainsi à chacun de s'initier dans de bonnes conditions. Les parents ont salué cette belle parenthèse en plein air, loin des écrans, propice aux échanges et au partage ; ils ont à l'unanimité souhaité que cette initiative réussie soit renouvelée.



Repair Café

Réparer plutôt que jeter !

Et si, au lieu de jeter, vous donniez une seconde vie à vos objets du quotidien ? C'est le pari du Repair Café, animé par une équipe de bénévoles, qui vous accueillent lors de permanences le samedi matin, de 9h à 12h. Leur mot d'ordre est simple : « Jeter ? Pas question ! » Petits appareils électroménagers, objets électriques, matériel électronique ou encore informatique...

Venez avec vos équipements en panne ou défectueux et apprenez à les réparer avec l'aide de passionnés.

Prochaines dates :

- 6 juin : espace Jeunes de La Séguinière
- 20 juin : CSI Ocsigène de Bégrolles-en-Mauges
- 4 juillet : espace Jeunes de La Séguinière

Des réparations de couture sont également possibles, sur rendez-vous.

Renseignements : CSI Ocsigène – 02 41 56 26 10



La Run Color revient pour une 3ème édition familiale

Après le succès des précédentes éditions, la Run Color de La Séguinière s'apprête à faire son grand retour le samedi 30 mai 2026, sur le site du Moulin de la Cour.

Cette année, l'événement est repris et organisé par l'association des Bled Runners qui se lance en solo se lance en solo dans une version familiale, avec le soutien logistique de la municipalité.

Accessible à tous à partir de 8 ans, la Run Color se veut avant tout un moment festif, convivial et intergénérationnel. Ici, pas de chrono ni de classement : chacun participe à son rythme, en courant ou en marchant, simplement pour le plaisir de partager un bon moment entre amis ou en famille.

Le concept reste inchangé : un parcours de 2 kilomètres, à effectuer une, deux ou trois fois selon l'envie (soit 2, 4 ou 6 km), ponctué de zones où des jets de poudres colorées viendront égayer les participants. Le départ sera précédé d'un échauffement collectif et d'un lancer de poudre colorée, pour lancer les festivités dans une ambiance festive.

L'accueil des participants débutera à partir de 15h30 avec la remise du kit Run Color, comprenant notamment un t-shirt blanc, des lunettes de protection, un sachet de poudre et une consommation offerte. Le départ sera donné à 17h, après un temps d'échauffement collectif.

Tout est pensé pour garantir sécurité et plaisir : parcours balisé, zones sécurisées, présence de bénévoles, ravitaillement en eau (pensez à apporter votre gourde), et respect de règles simples pour le bon déroulement de l'événement.

Les participants sont invités à venir dans une tenue adaptée... et pourquoi pas déguisés aux couleurs du printemps ! Seule consigne : ne pas gêner les autres coureurs et profiter pleinement de l'expérience.

Un événement responsable et convivial

La Run Color met également l'accent sur le respect de l'environnement et des autres.

Des poubelles seront mises à disposition tout au long du site, et chacun est invité à adopter une attitude responsable.

Pour la convivialité, un bar sera proposé sur place, permettant de prolonger après l'effort ce moment de partage.

Que vous soyez sportif aguerri ou simple amateur de moments conviviaux, la Run Color est l'occasion idéale de bouger autrement, dans la bonne humeur... et en couleurs !

Inscriptions

Les inscriptions à la Run Color sont ouvertes à tous :

- 10 € pour les participants à partir de 12 ans
- 8 € pour les enfants de 8 à 12 ans

Un challenge équipes est également proposé : un prix récompensera le groupe réunissant le plus grand nombre de participants !

Les inscriptions se font exclusivement en ligne via HelloAsso.

Pour les mineurs, une attestation parentale sera demandée lors de l'inscription.

Le retrait des kits s'effectuera sur place à partir de 15h30, avant un départ de la course à 17h.

Week-end « On Seg'Art » : à noter dans vos agendas !



Les 10 et 11 octobre prochains, la commune accueillera l'événement « On Seg'Art », un rendez-vous artistique bisannuel qui anime le temps d'un week-end le centre bourg.

À cette occasion, plus de 40 artistes présenteront leurs créations (146 œuvres déjà recensées) : sculpteurs, photographes, céramistes, mais aussi musiciens, danseurs, chanteurs ou encore fleuristes, amateurs comme professionnels.

Pensées comme un moment de découverte et de partage, ces deux journées mettront à l'honneur la diversité des expressions artistiques dans une ambiance conviviale et originale.

Les rues et jardins du bourg se transformeront en espaces d'exposition à ciel ouvert, favorisant les rencontres entre habitants, artistes et visiteurs, au plus près de la nature et de la création. Ce projet est né de l'initiative d'un groupe d'habitants, qui a sollicité la municipalité.

La commune accompagne cette démarche en apportant un soutien logistique et en facilitant l'utilisation de l'espace public.

Il est précisé que « On Seg'Art » reste un événement porté et organisé par ses initiateurs, la Commission communale Culture-Jeunesse intervenant en appui de cette initiative.

Nous vous invitons dès à présent à réserver ces dates dans vos agendas. Des informations complémentaires vous seront communiquées prochainement pour vous permettre de profiter pleinement de ce temps fort culturel.



qr code à flasher pour inscription à la Run Color 2026

Tournoi basket 3x3
Samedi 6 juin 2026



La Saint-Louis Basket investit le centre commercial La Séguinière Outlet

Le basket s'invite là où on ne l'attend pas...

Un événement sportif inédit en plein cœur de la zone d'activité de la Ménardière : le samedi 6 juin, le centre commercial La Séguinière Outlet ne vibrera pas seulement au rythme du shopping ! Le club de la Saint-Louis Basket y installe ses terrains pour un Tournoi de Basket 3x3 totalement inédit, de 9h à 20h.

Sport et spectacle au rendez-vous !

Le club voit les choses en grand ! Pour célébrer la fin de saison et mettre en avant une discipline en pleine explosion, nous vous donnons rendez-vous au cœur même de votre centre commercial. Et pour l'occasion, trois terrains seront installés :

- Le *Main Court* (Terrain d'Honneur) : au centre du centre commercial, entouré de tribunes pour vibrer au plus près des joueurs. C'est ici que se joueront les phases finales et les plus belles affiches de la journée. Frissons garantis !
- Les terrains secondaires : positionnés aux entrées pour plonger les visiteurs dans l'ambiance dès leur arrivée.

Le programme

- Matin (9h - 13h) : les catégories U13 et U15 ouvrent le bal. 12 équipes (6 par catégorie) s'affronteront dans la joie et la bonne humeur pour décrocher le titre.
- Après-midi (14h - 18h) : place aux U18 et Seniors, avec 12 équipes également, pour un spectacle intense et spectaculaire.

Inscriptions

Le tournoi est ouvert à tous, licenciés comme non-licenciés, filles et garçons. Chaque catégorie est limitée à 6 équipes, soit un total de 24 équipes pour la journée. Les inscriptions se font exclusivement en ligne via Hello Asso, dans la limite des places disponibles.

Tarifs : 15 € par équipe pour les U13 et U15, 25 € par équipe pour les U18 et Seniors.

Contactez le club pour obtenir le lien d'inscription et réserver votre participation rapidement !

Venez nombreux pour soutenir les équipes et profiter d'une journée sportive pas comme les autres, en plein cœur de La Séguinière Outlet !



Le Basket 3x3, c'est quoi ?

Le Basket 3x3 est une discipline dynamique et spectaculaire qui se joue sur un demi-terrain avec trois joueurs par équipe et un seul panier. Les règles sont simples mais rapides : les matchs durent 10 minutes ou jusqu'à 21 points, ce qui rend chaque possession cruciale et chaque action intense.

Rapide et spectaculaire, ce format privilégie l'adresse, la stratégie et la réactivité. Les joueurs doivent alterner tirs, passes et déplacements avec une grande intensité, offrant un véritable spectacle vivant pour le public.

Discipline olympique depuis Tokyo 2020, le Basket 3x3 séduit par sa proximité avec les spectateurs : l'action est visible de tous les angles et les matchs se succèdent sans temps mort, dans une ambiance palpitante et spectaculaire. C'est un format idéal pour découvrir le basket sous un angle nouveau, que l'on soit joueur ou simple spectateur !



Urban Dance Studio s'installe à La Séguinière

La commune de La Séguinière accueille depuis mars 2026 une nouvelle structure dédiée à la danse urbaine : Sokha Urban Dance Studio, installé au 15 rue des Deux-Sèvres, dans les anciens locaux de Loulouna.

Après un lancement réussi à Cholet en 2025, Sokha Tath a choisi de développer son activité dans un espace plus vaste et mieux adapté à la pratique de la danse, confirmant ainsi l'essor de son projet.

Un lieu pensé comme une expérience vivante

À l'origine de cette initiative, Sokha Tath, danseuse et pédagogue passionnée, a imaginé un studio qui dépasse le cadre traditionnel des cours de danse. Sokha Urban Dance Studio se veut un lieu ouvert et vivant où la danse est vécue comme une expérience collective et personnelle.

L'objectif est clair : permettre à chacun de s'exprimer pleinement à travers le mouvement, dans une ambiance bienveillante favorisant la confiance en soi, le lâcher-prise et le dépassement personnel.

Le studio accueille un large public : enfants à partir de 8 ans, adolescents et adultes, débutants comme confirmés.

L'approche pédagogique repose sur l'accessibilité et la progression. Ici, la performance n'est pas une finalité, mais l'expression et le plaisir sont au cœur de l'apprentissage.

Chaque mois, une nouvelle chorégraphie est proposée, permettant de découvrir différents styles de danses urbaines : hip-hop, afro, dancehall ou encore influences RnB. Cette organisation favorise la motivation et la diversité des apprentissages.

Une offre riche et en développement

En plus des cours hebdomadaires, le studio propose une programmation variée avec des stages réguliers (environ un par mois), notamment des sessions thématiques afro pour adultes. Un gala de fin de saison viendra également clôturer l'année le samedi 4 juillet.

Le studio compte actuellement environ 200 élèves, avec un objectif ambitieux de 400 adhérents d'ici la fin de la saison prochaine.

Il est possible d'intégrer les cours à tout moment de l'année.

Une équipe renforcée et des projets

À partir de la saison prochaine, l'équipe pédagogique sera composée de 7 professeurs, issus notamment de Nantes et d'Angers.

De nouvelles disciplines viendront enrichir l'offre : street jazz, heels, dancehall, zumba, ainsi qu'une réflexion en cours autour de l'ouverture de cours de pilates à la rentrée. Un site internet est actuellement en cours de création. Disponible fin juin, il permettra de consulter les plannings, découvrir les disciplines, s'informer sur la rentrée, les tarifs et s'inscrire directement en ligne.

Parallèlement, une plateforme dédiée à la gestion des inscriptions et au suivi des élèves est en cours de développement, afin de faciliter l'expérience des adhérents.

Des formules souples et un studio ouvert

Sokha Urban Dance Studio propose des cours d'essai ainsi que différentes formules adaptées : annuelles, trimestrielles ou à la séance, afin de permettre à chacun de pratiquer selon ses envies et disponibilités.

La philosophie du lieu reste inchangée : apprendre, transpirer, s'exprimer et surtout se sentir à sa place.

Le studio met également ses locaux à disposition à la location, principalement en matinée et en après-midi. Les personnes intéressées peuvent contacter directement la structure.

Urban Dance Studio
Cours de danse
15 rue des Deux-Sèvres
49280 La Séguinière
Téléphone : 06 26 79 63 15
Email : urbandance.cholet49@icloud.com

Réseaux sociaux : **Instagram et Facebook**
Plateforme de réservation : **Viviaro**

Changement de propriétaire au garage des Campanules

Vendredi 27 mars, le garage des Campanules a tourné une nouvelle page de son histoire.

Après avoir lancé son activité dans un bâtiment de la ferme de la Billauderie, Jean-Baptiste Champion avait fait construire le garage actuel il y a 43 ans. À l'heure de la retraite, Pierre-Yves et Monique Bossoreil avaient repris l'établissement, avant de passer à leur tour le relais.

C'est désormais Aurélien Hayault qui est à la tête du garage des Campanules, établissement membre du réseau de garages AD. Pour marquer cette transition, il a convié partenaires et représentants de la municipalité à un moment convivial.

La photo ci-jointe réunit, autour de M. le maire, les trois générations de propriétaires et leurs conjoints : Jean-Baptiste Champion et son épouse Jeanne, Pierre-Yves et Monique Bossoreil, Aurélien Hayault et Sophie Rebequet, ainsi que l'équipe de mécaniciens.

